



Bibliothèque et Archives
Canada

Library and Archives
Canada



Bibliothèque et Archives Canada

**États financiers
pour l'exercice terminé
le 31 mars 2025**



Bibliothèque et Archives
Canada

Library and Archives
Canada

Canada



© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par le ministre du Patrimoine canadien, 2025

No de catalogue : SB1-20F-PDF

ISSN : 2817-4267

Ce document est accessible sur le site Web du gouvernement du Canada à www.canada.ca.

Ce document est accessible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.



Bibliothèque et Archives
Canada

Library and Archives
Canada

Canada

Bibliothèque et Archives Canada

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Ces états financiers ont été préparés par la direction selon les politiques comptables du gouvernement du Canada, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains des renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de BAC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de BAC concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de BAC soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant à une évaluation annuelle fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les ajustements nécessaires. Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 a été réalisée conformément à la [Politique sur la gestion financière](#) du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent, le cas échéant, sont résumés en annexe.

Les états financiers de BAC n'ont pas fait l'objet d'un audit.



Leslie Weir (elle-la)
Bibliothécaire et archiviste du Canada
Gatineau (Québec)
Le 7 août 2025



Nancy Taillon (elle-la)
Sous-ministre adjointe, Services organisationnels
et Dirigeante principale des finances
Gatineau (Québec)
Le 4 août 2025

Bibliothèque et Archives Canada

État de la situation financière (non audité)

au 31 mars

	2025	2024
	(en milliers de dollars)	
Passifs		
Obligation en vertu d'un partenariat public-privé (note 4)	126 594	129 430
Créditeurs et charges à payer (note 5)	27 216	28 193
Indemnités de vacances et congés compensatoires	6 156	5 796
Revenus reportés (note 7)	1 177	1 367
Avantages sociaux futurs (note 8)	2 335	2 348
Total des passifs nets	163 478	167 134
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	27 380	28 000
Débiteurs et avances (note 9)	1 638	1 980
Total des actifs financiers nets	29 018	29 980
Dette nette ministérielle	134 460	137 154
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 11)	368 008	335 397
Charges payées d'avance	350	337
Collections (note 12)	1	1
Total des actifs non financiers	368 359	335 735
Situation financière nette ministérielle	233 899	198 581

Obligations contractuelles ([note 14](#))

Passifs éventuels ([note 15](#))

Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ([note 16](#))

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Leslie Weir (elle-*la*)
Bibliothécaire et archiviste du Canada
Gatineau (Québec)
Le 7 août 2025



Nancy Taillon (elle-*la*)
Sous-ministre adjointe, Services
organisationnels et Dirigeante principale
des finances
Gatineau (Québec)
Le 04 août 2025

Bibliothèque et Archives Canada

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

	<u>2025</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	Résultats prévus	(en milliers de dollars)	
Charges			
Acquérir et préserver le patrimoine documentaire	83 944	90 858	97 795
Donner accès au patrimoine documentaire	48 400	61 516	63 263
Services internes	48 142	52 852	54 306
Total des charges	180 486	205 226	215 364
Revenus (note 6)			
Ventes de marchandises et de produits d'information	215	132	162
Gain sur l'aliénation d'actifs non immobilisés	–	21	4
Droits et privilèges	–	60	68
Revenus divers	3 500	2 349	4 077
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	–	(142)	(181)
Total des revenus	3 715	2 420	4 130
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	176 771	202 806	211 234
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		212 613	208 414
Variations des montants à recevoir du Trésor		(620)	7 979
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 13)		25 996	25 831
Éléments d'actif et de passif transférés entre ministères		135	109
Revenu de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(35 318)	(31 099)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		198 581	167 482
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		233 899	198 581

Information sectorielle ([note 17](#))

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bibliothèque et Archives Canada

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	(en milliers de dollars)	
Revenu de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(35 318)	(31 099)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	39 158	35 793
Amortissement des immobilisations corporelles	(6 547)	(6 524)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	-
Gain (perte) net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	-	(338)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	32 611	28 931
Variation due aux charges payées d'avance	13	10
Augmentation (diminution) de la dette nette ministérielle	(2 694)	(2 158)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	137 154	139 312
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	134 460	137 154

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bibliothèque et Archives Canada

État des flux de trésorerie (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	(en milliers de dollars)	
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	202 806	211 234
<i>Éléments n'affectant pas l'encaisse :</i>		
Construction en cours – Édifice d'entreposage et de préservation	–	–
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(6 547)	(6 524)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	–	(338)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 13)	(25 996)	(25 831)
<i>Variations de l'état de la situation financière :</i>		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(342)	440
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	13	10
Diminution (augmentation) de l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	2 836	2 722
Diminution (augmentation) des autres passifs	820	(8 983)
Transferts d'actifs entre ministères	(135)	(109)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	173 455	172 621
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	39 158	35 793
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	–	–
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	39 158	35 793
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	212 613	208 414

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

a) Description du mandat et des objectifs

BAC est une institution gouvernementale qui a été établie le 21 mai 2004, à la suite de la fusion de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales du Canada. Le rôle de BAC a été officialisé par la [Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada](#) de 2004, qui assigne un pouvoir discrétionnaire au bibliothécaire et archiviste du Canada en vue de la réalisation de la mission de BAC. En vertu de cette loi, aucun document fédéral ou ministériel ne peut être détruit sans l'autorisation écrite préalable du bibliothécaire et archiviste du Canada. Les documents qui, de l'avis de ce dernier, présentent un intérêt historique ou archivistique doivent être transférés sous sa responsabilité et son contrôle.

BAC fait partie des organismes cités à l'annexe I.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Son mandat est le suivant :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures;
- être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter, au Canada, la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

b) Description des responsabilités essentielles

- i) Acquérir et préserver le patrimoine documentaire : Bibliothèque et Archives Canada (BAC) acquiert du patrimoine documentaire ayant un intérêt historique et le préserve pour les générations actuelles et futures, en vertu du mandat que lui confère la [Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada](#). Sa collection se compose de ressources en divers formats conservés sur une gamme de supports. BAC prodigue des conseils au gouvernement du Canada et à ses institutions sur la gestion de l'information et veille au transfert des documents de valeur archivistique vers sa collection. Au moyen du dépôt légal, tous les documents soumis par des éditeurs canadiens ainsi que des échantillons de contenu Internet sont intégrés à sa collection. D'autres documents d'importance nationale sont acquis afin de documenter la société canadienne. BAC utilise des techniques et une infrastructure de pointe pour restaurer la collection et assurer des conditions optimales de préservation à long terme. Il développe aussi sa capacité et son expertise afin d'assurer l'accessibilité des documents numériques.
- ii) Donner accès au patrimoine documentaire : BAC rend accessible sa collection, tout en respectant ses obligations découlant de lois, de politiques et de contrats. Au moyen de technologies, BAC permet aux Canadiens d'accéder à la collection et de la consulter pour qu'ils puissent approfondir leur connaissance du patrimoine documentaire du Canada. BAC rend le contenu numérique accessible par son site Web et les médias sociaux afin d'améliorer l'accès à sa collection. Il offre des services en ligne et en personne à ses quatre points de service. Au moyen de stratégies novatrices, il enrichit le contenu numérisé de la collection. En outre, BAC favorise l'accès au patrimoine canadien en créant des expositions, afin de permettre au public de découvrir sa collection dans des lieux culturels partout au pays. Au moyen de son Programme pour les collectivités du patrimoine documentaire, BAC appuie les organismes de mémoire en augmentant leur capacité de préserver leurs collections et de les rendre accessibles.

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

- iii) Services internes : Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse s'acquitter de ses obligations et assurer la prestation de ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :
- services de gestion et de surveillance ;
 - services de communication ;
 - services juridiques ;
 - services de gestion des ressources humaines et services de sécurité ;
 - services de gestion des finances ;
 - services de gestion de l'information ;
 - services des technologies de l'information ;
 - services de gestion des biens immobiliers ;
 - services de gestion du matériel ;
 - services de gestion des acquisitions.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'application des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

BAC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à BAC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires.

La [note 3](#) présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au *Plan ministériel 2024-2025*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Plan ministériel 2024-2025*.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

BAC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par BAC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par BAC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de BAC et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que BAC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

d) Revenus et revenus reportés

Les revenus sont constitués de revenus provenant de sources non fiscales. Ils comprennent les transactions avec contrepartie où des biens ou des services sont fournis en contrepartie d'une obligation de prestation, et les transactions sans contrepartie où il n'existe pas d'obligation de performance pour la fourniture d'un bien ou d'un service. Ces transactions peuvent être récurrentes ou non récurrentes par nature. Les transactions récurrentes sont considérées comme des activités continues et routinières qui font partie du cours normal des opérations et peuvent être utilisées pour indiquer si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles soient à nouveau gagnées au cours des années à venir.

Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés. Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus non disponibles ne peuvent pas être utilisés pour acquitter les dettes du ministère. Bien que l'administrateur général soit censé exercer un contrôle comptable, il n'a pas le pouvoir de disposer des revenus non disponibles. Par conséquent, les revenus non disponibles sont gagnés au nom du gouvernement du Canada et sont donc présentés comme une réduction des revenus bruts de l'entité. Les revenus perçus pour le compte du gouvernement sont constitués de la vente de services et de gains sur la vente d'actifs. Ils sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

e) Charges

- i) Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé si le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.
- ii) Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.
- iii) Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

f) Avantages sociaux futurs

- i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de BAC au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale découlant du Régime. La responsabilité de BAC relative au Régime de retraite de la fonction publique se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

- ii) Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payés la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Instruments financiers

Un contrat qui crée un instrument financier engendre, lors de sa conclusion, des droits ou obligations d'obtenir ou de fournir des avantages économiques. Les actifs financiers et les passifs financiers rendent compte de ces droits et obligations dans les états financiers. BAC comptabilise un instrument financier lorsqu'il devient parti à un contrat qui fait intervenir des instruments financiers.

Les instruments financiers comprennent les débiteurs et avances, ainsi que l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé, les comptes créditeurs et les charges à payer.

Tous les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût amorti. Tous les coûts des opérations associés sont ajoutés à la valeur comptable lors de la comptabilisation initiale. Pour les instruments financiers évalués au coût amorti, la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour déterminer les produits ou charges d'intérêts.

Voir la [note 10](#) sur la gestion du risque pour les risques liés aux instruments financiers de BAC.

h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la [note 11](#). Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*, des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition, ni les actifs incorporels.

Les éléments incorporels achetés sont des ressources économiques non monétaires, identifiables et sans substance physique qui sont acquises dans le cadre d'une opération avec contrepartie conclue dans des conditions de pleine concurrence. Les éléments incorporels achetés excluent les logiciels, qui sont inclus dans les immobilisations corporelles. À compter du 1^{er} avril 2023, le coût d'un élément incorporel acheté est capitalisé comme un actif lorsque le ministère contrôle l'élément incorporel et lorsque l'élément incorporel contribue à la capacité du gouvernement de fournir des services et des biens, de générer des rentrées de trésorerie futures ou de réduire les sorties de trésorerie. Les actifs incorporels achetés sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative. Avant le 1^{er} avril 2023, les éléments incorporels achetés étaient passés en charges au fur et à mesure qu'ils étaient engagés.

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

i) Passifs éventuels

Un passif éventuel est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

j) Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination dépasse la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation de la direction concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme environnementale minimale d'exploitation précédant leur contamination.

On comptabilise un passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une obligation juridique d'engager des coûts de la mise hors service relativement à une immobilisation corporelle, l'opération ou l'événement passé donnant lieu au passif de mise hors service a eu lieu, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation sont normalement capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation peut survenir relativement à une immobilisation corporelle qui n'est pas comptabilisée ou qui n'est plus utilisée à des fins productives. Dans ce cas, les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation seraient passés en charges. L'évaluation du passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour mettre hors service une immobilisation corporelle.

Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures, et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

k) Opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en équivalents en dollars canadiens en utilisant les taux de change en vigueur au moment de ces transactions. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au 31 mars. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises sont présentés dans le poste Dépenses diverses à la [note 17](#), Information sectorielle.

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

l) Collections

Les collections de BAC sont présentées dans l'État de la situation financière à la valeur nominale de 1 000 \$. Les éléments de la collection sont comptabilisés à la dépense au cours de l'exercice où ils ont été acquis. Les éléments reçus de la part du gouvernement fédéral ne sont pas présentés dans l'État de la situation financière.

m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique, la conjoncture économique générale, et rendent compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs éventuels, les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service des immobilisations, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que des ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

n) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations inter-entités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations inter-entités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations inter-entités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrement de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de charges sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers de BAC à la valeur comptable.

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

BAC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'État de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de BAC pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	202 806	211 234
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les autorisations :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(25 996)	(25 831)
Amortissement des immobilisations corporelles	(6 547)	(6 524)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	13	(329)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(360)	(605)
Mauvaises créances	(21)	(51)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	166	85
Revenu non disponible pour dépenser au cours de l'exercice	297	637
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	–	(338)
Autres	–	–
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les autorisations	(32 448)	(32 956)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	39 158	35 793
Diminution de l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	2 836	2 722
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	13	10
Augmentation (diminution) des avances de salaires	–	6
Autres	8	70
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	42 015	38 601
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	212 373	216 879

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	(en milliers de dollars)	
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	157 828	167 001
Crédit 5 – Dépenses en capital	62 122	54 740
Montants législatifs	16 864	16 019
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(21)	(4)
Périmés : Fonctionnement	(2 187)	(4 384)
Périmés : Capital	(10 450)	(9 539)
Périmés : Affectations bloquées	(11 783)	(6 954)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>212 373</u>	<u>216 879</u>

4. Obligation en vertu d'un partenariat public-privé

BAC a conclu une entente de partenariat public-privé avec Plenary Property Gatineau pour le projet de conception et construction de l'Édifice d'entreposage et de préservation, ainsi que l'optimisation du Centre de préservation et l'entretien des deux édifices pour une période de 30 ans. BAC est propriétaire de l'Édifice d'entreposage et de préservation depuis son achèvement, en juin 2022. Les obligations liées aux exercices à venir s'établissent comme suit :

Paiements futurs estimatifs en vertu du partenariat public-privé	Réduction du passif financier (en milliers de dollars)
2026	8 200
2027	8 200
2028	8 200
2029	8 200
2030	8 200
2031 et exercices ultérieurs	181 194
Paiements totaux estimés	<u>222 194</u>
Moins : Intérêts imputés (2,5 %)	95 600
Solde de l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	<u>126 594</u>

Les informations relatives au projet se trouvent sur le [site Web de BAC](#).

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente le détail des crédoiteurs et des charges à payer de BAC :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	(en milliers de dollars)	
Crédoiteurs – autres ministères et organismes	4 670	1 377
Crédoiteurs – parties externes	13 857	18 151
Total des crédoiteurs	<u>18 527</u>	<u>19 528</u>
Charges à payer	<u>8 689</u>	<u>8 665</u>
Total des crédoiteurs et des charges à payer	<u>27 216</u>	<u>28 193</u>

6. Revenus

BAC dispose des principaux types de revenus suivants : vente de biens et produits d'information, revenus de droits et privilèges, gain sur l'alinéation d'actifs non immobilisés, revenus divers, ainsi que des revenus gagnés pour le compte du gouvernement. Les revenus sont comptabilisés lorsque les obligations de prestation sont satisfaites et sont ventilés comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	(en milliers de dollars)	
Revenus		
Vente de biens et produits d'informations (opération avec contrepartie)	132	162
Gain sur l'aliénation d'actifs non immobilisés (opération sans contrepartie)	21	4
Droits et privilèges (opérations avec contrepartie)	60	68
Revenus divers (opérations avec contrepartie)	2 349	4 077
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	<u>(142)</u>	<u>(181)</u>
Total des revenus¹	<u>2 420</u>	<u>4 130</u>

¹ Les revenus non récurrents totaux de 21 489 \$ ont été encourus en lien avec des gains sur la vente d'actifs.

7. Revenus reportés

Les revenus reportés de BAC pour l'année sont composés des soldes suivants :

	2025			2024	
	Solde d'ouverture	Recette et autres crédits	Gagnés et autres charges	Solde de clôture	Solde de clôture
	(en milliers de dollars)				
Autres revenus reportés – Comptes à fins déterminées	1 367	773	(963)	1 177	1 367
Revenus reportés nets	<u>1 367</u>	<u>773</u>	<u>(963)</u>	<u>1 177</u>	<u>1 367</u>

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés de BAC participent au Régime de retraite de la fonction publique (ci-après le « Régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des 5 meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés en fonction de l'inflation.

Tant les employés que BAC versent des cotisations couvrant le coût du Régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre de dispositions liées au Plan d'action économique du Canada de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du Régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le Régime à partir du 1^{er} janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

Les charges de 2024-2025 s'élèvent à 10 800 504 \$ (9 480 842 \$ en 2023-2024). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,02 fois en 2023-2024) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2023-2024) les cotisations des employés.

La responsabilité de BAC relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés de BAC étaient basées sur l'admissibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Toutefois, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'alors ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2025, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et, conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre de prestations constituées, début de l'exercice	2 348	2 019
Ajustement à l'obligation	103	654
Prestations versées pendant l'exercice	<u>(116)</u>	<u>(325)</u>
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	<u>2 335</u>	<u>2 348</u>

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente le détail des débiteurs et des avances de BAC :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs – autres ministères et organismes	832	1 364
Débiteurs – parties externes	863	647
Avances aux employés	15	20
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	<u>(72)</u>	<u>(51)</u>
Total des débiteurs nets	<u>1 638</u>	<u>1 980</u>

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des débiteurs de parties externes et des provisions pour moins-value associées utilisées pour refléter leur valeur recouvrable nette.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	(en milliers de dollars)	
Débiteur de parties externes		
Non en souffrance	269	269
Nombre de jours de retard		
1 à 30	579	322
31 à 60	1	37
61 à 90	2	–
91 à 365	4	6
Plus de 365	<u>8</u>	<u>13</u>
Total partiel	<u>863</u>	<u>647</u>
Moins : Provision pour moins-value	<u>72</u>	<u>51</u>
Total	<u>791</u>	<u>596</u>

10. Gestion du risque

BAC est exposé aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers : risque de crédit et risque de liquidité.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière. L'exposition maximale de BAC au risque de crédit au 31 mars 2024 et au 31 mars 2025 correspond à la valeur comptable de ses actifs financiers. BAC a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante de risque de crédit lié aux débiteurs de parties externes. Une analyse de l'ancienneté de ces actifs financiers et des provisions pour moins-value associées utilisées afin de refléter ces comptes à leur valeur recouvrable nette est présentée à la [note 9](#).

b) Risque de liquidité

Il s'agit du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. Comme le financement des passifs financiers de BAC provient du Trésor public, son exposition au risque de liquidité est totalement atténuée.

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	40 à 100 ans
Matériel et outillage	3 à 15 ans
Matériel informatique	2 à 7 ans
Logiciels	2 à 10 ans
Autres équipements	3 à 40 ans
Véhicules	3 à 5 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration

Les immobilisations en cours de construction et les logiciels en cours de développement sont comptabilisés dans la catégorie applicable de l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

Coût (en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Terrain	8 475	—	—	—	8 475
Bâtiments	314 419	—	—	—	314 419
Matériel et outillage	666	177	—	—	843
Matériel informatique	4 740	199	—	—	4 939
Logiciels	20 403	—	—	—	20 403
Autres équipements	37 029	100	—	—	37 129
Véhicules	735	—	—	(23)	712
Améliorations locatives	19 211	—	—	—	19 211
Bâtiments en cours de construction	73 836	38 619	—	—	112 455
Logiciel en cours de développement	499	63	—	—	562
Total	480 013	39 158	—	(23)	519 148

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

Amortissement cumulé (en milliers de dollars)	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Bâtiments	81 292	3 810	–	–	85 102
Matériel et outillage	644	–	–	–	644
Matériel informatique	4 543	117	–	–	4 660
Logiciels	17 640	362	–	–	18 002
Autres équipements	30 512	1 382	–	–	31 894
Véhicules	562	41	–	(23)	580
Améliorations locatives	9 423	835	–	–	10 258
Total	144 616	6 547	–	(23)	151 140

Valeur comptable nette

(en milliers de dollars)

	2025	2024
Terrain	8 475	8 475
Bâtiments	229 317	233 127
Matériel et outillage	199	22
Matériel informatique	279	197
Logiciels	2 401	2 763
Autres équipements	5 235	6 517
Véhicules	132	173
Améliorations locatives	8 953	9 788
Bâtiments en cours de construction	112 455	73 836
Logiciel en cours de développement	562	499
Total	368 008	335 397

12. Collections

BAC préserve le patrimoine documentaire du Canada et est la mémoire permanente de l'administration fédérale, contribuant ainsi à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada.

Bien que la valeur nominale attribuée aux collections dans les présents états financiers soit conforme aux normes du secteur public canadien, elle n'est pas représentative de la valeur historique ou marchande des collections. Malgré le fait qu'elles ne soient pas capitalisées comme le sont d'autres actifs tels que les immeubles ou l'équipement, les collections sont des trésors irremplaçables ayant une valeur légale, probante, culturelle et monétaire inestimable pour les Canadiens. Les collections comprennent le matériel documentaire remis sans frais par les ministères, les publications reçues en vertu du dépôt légal, les articles achetés ainsi que les éléments reçus à titre gracieux pour lesquels un reçu a pu être remis à des fins fiscales.

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

13. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, BAC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes, et les entités contrôlées en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

BAC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, BAC a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux installations ainsi qu'aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'État des résultats de BAC :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	(en milliers de dollars)	
Installations	16 171	15 982
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	9 825	9 849
Total	<u>25 996</u>	<u>25 831</u>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, n'est pas inclus dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle. Similairement, BAC gère des dossiers de tout format pour le compte des autres organismes du gouvernement du Canada.

b) Autres transactions entre apparentés

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	(en milliers de dollars)	
Charges – autres ministères et organismes	34 417	37 358
Revenus – autres ministères et organismes	1 307	3 017

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Obligations contractuelles

Par leur nature, les activités de BAC peuvent donner lieu à des contrats ou à des obligations en vertu desquels l'institution sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services ainsi que la construction et la gestion d'édifices à vocation spécialisée. Les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite sont résumées ci-dessous :

Obligations contractuelles

(en milliers de dollars)

	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et ultérieurs	Total
Immobilisations	35 681	21 064	3 134	3 241	3 353	110 903	177 376
Fonctionnement et entretien	11 527	10 521	10 900	11 229	8 210	172 723	225 110
Total	47 208	31 585	14 034	14 470	11 563	283 626	402 486

15. Passifs éventuels

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu. À la date des états financiers, aucun événement pouvant donner lieu à un passif éventuel important n'était connu.

16. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

À la date des états financiers, BAC n'avait constaté aucun passif environnemental ni aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.

Bibliothèque et Archives Canada

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

17. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les responsabilités essentielles de BAC. La présentation par secteur est fondée sur les conventions comptables décrites à la [note 2](#), Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus produits pour les responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	2025			2024	
	(en milliers de dollars)				
	Acquérir et préserver le patrimoine documentaire	Donner accès au patrimoine documentaire	Services internes	Total	Total
Paiements de transfert	-	2 667	-	2 667	3 247
Charges de fonctionnement					
Salaires et avantages sociaux	49 221	49 719	40 560	139 500	134 261
Services professionnels et spéciaux	11 296	1 846	3 528	16 670	23 286
Locaux	8 429	5 422	2 320	16 171	15 982
Amortissement des immobilisations corporelles	6 025	381	141	6 547	6 524
Paiements versés en remplacement d'impôts	6 236	-	-	6 236	8 395
Frais de location	795	93	4 770	5 658	6 018
Intérêt sur autres passifs – PPP	5 364	-	-	5 364	5 478
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 693	331	90	3 114	4 272
Acquisition de machinerie et de matériel	108	153	939	1 200	5 465
Entretien et réparation	592	243	135	970	882
Services de communication	10	344	183	537	376
Voyages et réinstallation	78	260	147	485	693
Dépenses diverses	11	57	39	107	147
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	338
Total – charges de fonctionnement	90 858	58 849	52 852	202 559	212 117
Total – charges	90 858	61 516	52 852	205 226	215 364
Revenus					
Autres revenus	334	1 850	165	2 349	4 077
Vente de marchandises et de produits d'information	-	132	-	132	162
Droits et privilèges	-	60	-	60	68
Gain sur l'aliénation d'actifs non immobilisés	-	-	21	21	4
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	-	(60)	(82)	(142)	(181)
Total – revenus	334	1 982	104	2 420	4 130
Coût net des activités poursuivies	90 524	59 534	52 748	202 806	211 234

Bibliothèque et Archives Canada

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers Exercice financier 2024-2025

1. Introduction

À l'appui d'un système de contrôle interne efficace, BAC a réalisé des auto-évaluations des secteurs de contrôle clés dont il a été déterminé qu'ils devaient être évalués au cours de l'exercice 2024-2025. Un résumé des résultats de l'évaluation et du plan d'action figure à la sous-section 2.

Au cours de l'exercice 2024-2025, BAC a fait l'objet d'une vérification par le Bureau du contrôleur général (BCG) portant sur les secteurs de contrôle clés suivants : la passation des marchés, les débiteurs et les créditeurs à la fin de l'exercice. Un résumé des constatations de la vérification est présenté à la sous-section 3.

BAC est dans le processus d'évaluer tous les secteurs de contrôle clés dans le cadre d'un cycle pluriannuel, conformément au plan d'évaluation présenté à la sous-section 4, couvrant les exercices 2022-2023 à 2026-2027.

2. Résultats de l'évaluation pour l'exercice financier 2024-2025

BAC a achevé l'évaluation des secteurs de contrôle clés tel qu'indiqué dans le tableau suivant. Un résumé des résultats, des plans d'action ainsi que d'autres détails sont également fournis.

Secteurs de contrôle clés	Mesures correctives requises	Résultats sommaires et plan d'action
Administration de la paie	Oui	Dans l'ensemble, les contrôles internes fonctionnent comme prévu. Des lacunes mineures ont été cernées et évaluées. Les risques associés ont été acceptés, aucun plan d'action n'est requis.
Gouvernance de la gestion financière	Non	Les contrôles internes fonctionnent comme prévu, aucun plan d'action n'est requis.

En ce qui concerne le secteur de contrôle clés de l'administration de la paie, dans l'ensemble, les contrôles clés fonctionnaient comme prévu et constituaient une base adéquate pour le système de contrôle interne de BAC. Toutefois, des lacunes mineures ont été cernées, principalement en lien avec une documentation insuffisante pour l'engagement des dépenses et l'engagement des fonds (article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP)), le moment de l'exercice du pouvoir de certification (article 34 de la LGFP), ainsi que certains aspects du processus de départ des employés. Ces enjeux ont été évalués et les risques associés ont été acceptés.

3. Audit annuel ciblé des auto-évaluations des contrôles de base

Au cours de l'exercice 2024-2025, BAC a fait l'objet d'un audit par le BCG portant sur des secteurs de contrôle clés, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Un résumé des résultats de l'audit ainsi que le plan d'action sont également fournis. Ces audits portaient sur les auto-évaluations effectuées durant l'exercice 2023-2024.

Secteurs de contrôle clés	Mesures correctives requises	Résultats sommaires et plan d'action
Passation de marchés	Oui	L'audit a révélé que le niveau de conformité était élevé dans de nombreux domaines, tout en soulignant des opportunités d'amélioration, lesquelles sont reflétées dans un plan d'action de la direction.
Débiteurs	Non	L'audit a révélé un niveau de conformité élevé dans la plupart des domaines, aucun plan d'action n'est requis.
Créditeurs à la fin de l'exercice	Non	L'audit a révélé un niveau de conformité élevé dans la plupart des domaines, aucun plan d'action n'est requis.

En ce qui concerne le secteur de contrôle clés de la passation de marchés, l'audit a révélé que le niveau de conformité était élevé dans de nombreux domaines. Des opportunités d'amélioration ont été cernées en ce qui concerne la documentation à l'appui des marchés non concurrentiels et le cadre de gestion de l'approvisionnement, lesquelles sont toutes reflétées dans un plan d'action de la direction.

4. Plan d'évaluation

BAC évaluera le rendement de son système de contrôle interne en se concentrant sur les secteurs de contrôle clés au cours d'un cycle pluriannuel couvrant les exercices 2022-2023 à 2026-2027, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.

Plan d'évaluation					
Secteurs de contrôle clés	Exercice 2022-2023	Exercice 2023-2024	Exercice 2024-2025	Exercice 2025-2026	Exercice 2026-2027
Délégation	X	-	-	-	-
Paiements de transfert	X	-	-	-	-
Passation de marchés	-	X	-	-	-
Créditeurs à la fin de l'exercice	-	X	-	-	-
Débiteurs	-	X	-	-	-
Administration de la paie	-	-	X	-	-
Gouvernance de la gestion financière	-	-	X	-	-
Cartes d'achat	-	-	-	X	-
Congés	-	-	-	X	-
Autorisations financières spéciales	-	-	-	X	-
Voyages	-	-	-	-	X
Accueil	-	-	-	-	X
Avances comptables	-	-	-	-	X